

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

Procès-verbaux des Séances

T. LXI, Bull. N° 8.

MAI 1938.

Séance ordinaire du 15 mai 1938

Présidence de M. H. BUTTGENBACH, *Président*.

La séance est ouverte à 10 h. 30.

Le Président est heureux de faire part à l'assemblée de la nomination de notre Secrétaire Général honoraire *P. Fourmarier* en qualité de membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et le félicite chaleureusement au nom des membres de la Société Géologique de Belgique pour cette flatteuse distinction.

Présentation de membres effectifs. — Le Président annonce la présentation de deux membres effectifs.

Prix Marcel Bellière. — Le Président annonce qu'à l'initiative de la section de Charleroi de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, il a été créé un prix destiné à perpétuer la mémoire de notre regretté camarade Marcel Bellière.

Le Conseil de notre Société a été heureux d'accepter les propositions du Président de la Section de Charleroi de l'A. I. Lg.

Prix Marcel BELLIÈRE

RÈGLEMENT

ARTICLE 1^{er}. — Un prix dont le montant est constitué par les intérêts accumulés d'une somme de cinq mille cinq cents francs (5500 Fr.), convertie en fonds de l'Etat Belge est décerné tous les cinq ans à un ingénieur sorti de l'Université de Liège depuis moins de 10 ans ou à un élève de la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège, ayant publié pendant la période quinquennale précédant l'attribution du prix, un travail original (à l'exclusion des compilations) sur un sujet intéressant la géologie, la minéralogie, la cristallographie ou la paléontologie. La préférence

sera accordée aux mémoires s'occupant d'une question qui concerne la géologie ou la minéralogie des terrains primaires de la Belgique. Mais le jury pourra retenir tout travail rentrant dans le cadre des sciences énoncées ci-dessus, y compris notamment les recherches se rapportant à la géologie du Congo et aussi les travaux étudiant au point de vue cristallographique les silicates naturels ou industriels, y compris les verres.

ARTICLE 2. — L'administration de ce prix, lequel porte le nom de « Prix Marcel Bellière », est attribuée à l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège A. I. Lg. (A.S.B.L.).

ARTICLE 3. — Les mémoires récompensés devront avoir été publiés dans la *Revue Universelle des Mines* ou dans les publications (bulletin ou mémoires) de la Société Géologique de Belgique. Toutefois des mémoires inédits peuvent être présentés directement au jury : dans ce cas leur publication sera réservée à une de ces revues.

ARTICLE 4. — Le prix Marcel Bellière sera accordé pour la première fois au 31 décembre 1938 pour la période 1934-1938 ; il comprendra cette fois une somme de 1000 Fr. Dans la suite il sera attribué au 31 décembre 1943, 1948, 1953, etc.

ARTICLE 5. — A mérite égal, le prix Marcel Bellière sera accordé de préférence à un ingénieur de nationalité belge.

ARTICLE 6. — Le jury chargé de l'attribution du prix Marcel Bellière sera constitué de 3 membres : Le Président général de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, le Président de la section de Charleroi de cette Association et le Président de la Société géologique de Belgique ; ce dernier est de droit le Président du jury. Chacun des membres ci-dessus peut se faire remplacer par un délégué. Chacun des membres peut prendre l'initiative de la convocation du jury ou de propositions à faire à ses collègues. Le jury prendra ses décisions dans les 6 mois suivant la fin de la période quinquennale envisagée.

ARTICLE 7. — Les fonctions du jury sont gratuites.

ARTICLE 8. — Le jury peut désigner les mémoires qui lui paraissent mériter le prix Marcel Bellière, même si les auteurs n'ont pas posé directement leur candidature.

ARTICLE 9. — Dans le cas où le jury aurait estimé ne pas pouvoir décerner le prix Marcel Bellière pour une période quinquennale déterminée, la somme disponible sera en principe ajoutée au prix de la période suivante : le jury pourra

alors décerner soit un seul prix comprenant toute la somme disponible, soit accorder deux prix. Toutefois, sur l'initiative d'un des 3 membres du jury, il pourra aussi se réunir dans l'intervalle séparant normalement l'attribution de 2 prix successifs et accorder dès ce moment la somme qui aurait été réservée.

Ouvrages offerts. — Les ouvrages offerts sont déposés sur le bureau; des remerciements sont votés aux donateurs.

DONS D'AUTEURS

- Andrew, G.* — Sur les Roches hyperalcalines d'Égypte. *Bull. Soc. franç. Minéral.*, t. LIX, nos 3-4-5, pp. 338-46.
- The Late Tertiary Igneous Rocks of Egypt (Field Relations). *Bull. Fac. Sci. Egyptian Univ*, n° 10, 61 p., Cairo, 1937.
- On the Nubian Sandstone of the Eastern Desert of Egypt. *Bull. Inst. Egypte*, t. XIX, Session 1936-1937, pp. 93-115, 3 pl., Le Caire, 1937.
- Falconer, J. D.* — La Formacion de Gondwana en el Nordeste del Uruguay con Referencia especial a los Terrenos Eogondwanicos. *Bol. Inst. Geol. y Perfor. Montevideo*, n° 23 b, Febrero 1936, 122, p., 2 pl. h. texte, Montevideo, 1937.
- Halicki (Bronislaw).* — Carte du Quaternaire de la Pologne. *Verhandl. III. Internat. Quartar-Konferenz Wien*, September 1936, I. Band, 3 p., Wien, 1936.
- Kvelberg, Irma à. Popoff, Boris.* — Die Tafoni-Verwitterungerscheinung, Feldeobachtungen, Mikrostudien, Erklärungsversuche, kritische Bemerkungen, Experimente. 368 p., 61 Textbildern, 16 Tafeln, Riga, 1937.
- Shand, S. J.* — Earth-Lore. Geology without Jargon. Second Edition, 144 p., 33 fig., London, 1937.
- Swirles, Bertha.* — The Construction of Zero Order Wave Functions for Complex Atoms. *Mem. et Proc. Manchester Literary and Philosophical Society*, vol. LXXXII, January, 1938, pp. 21-28, Manchester, 1938.
- Van Leckwyck, W. et Termier H.* — Observations géologiques sur la partie sud-ouest de la feuille « Taza », au 1/100.000^e (Maroc oriental). *C. R. S. Soc. géol. France*, n° 6, pp. 86-87, 1938.